

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2025, À 20 h, À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Romuald Gallant	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Madame Angie Duguay	Conseillère # 3
Madame Kathy Ouellet	Conseillère # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5
Madame Delvie Blais	Conseillère # 6

Assistant également à la séance:

Madame Monika Dérap, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Romuald Gallant, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h21.

RÉSOLUTION N°120-11-2025 ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. *Moment de réflexion;*
2. *Vérification des présences;*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
4. *Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 1^{er} octobre 2025;*
5. *Déboursés;*
6. *OMH d'Aguanish / Quotes-parts;*
7. *Pro-Maire;*
8. *Signataires compte bancaire Desjardins;*
9. *Projet de règlement # 001-12-2025 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026 » : Avis de motion et dépôt du règlement;*

10. Patinoire – Saison 2025-2026 / Contrat;
 11. Patinoire – Saison 2025-2026 / Offre d'emploi – Surveillance;
 12. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;
 13. Compte-rendu saison 2025 – Bureau d'accueil touristique;
 14. Emploi Été Canada / Demande de subvention;
 15. Réunion ordinaire décembre 2025 – Changement de date;
 16. RTC Havre-Saint-Pierre / Vœux des Fêtes;
 17. PGA-eau / Budget des honoraires révisés;
 18. Tables locale et régionale – Agente de développement;
 19. Journée de sensibilisation au cancer de la prostate;
 20. Comité PGA-eau / Représentant municipal;
 21. Formations obligatoires pour les personnes élues;
 22. Rampe de mise à l'eau – Étude de faisabilité;
 23. Piste cyclable – Mise aux normes;
 24. Programmation des travaux TECQ 2024-2028 / Version # 1;
 25. Agente de développement / Compte-rendu;
 26. Suivi des affaires courantes;
 27. Correspondance;
 28. Affaires nouvelles;
 29. Période de questions;
 30. Clôture de la séance.
-

**RÉSOLUTION N°121-11-2025
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE
2025 : ADOPTION**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 1^{er} octobre 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le procès-verbal de la séance du conseil du 1^{er} octobre 2025, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°122-11-2025
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

Après avoir pris connaissance des déboursés;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés au montant

de 110 522.11\$ en date du 31 octobre 2025 tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°123-11-2025
OMH D'AGUANISH / QUOTES-PARTS**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité d'Aguanish paie les quotes-parts à l'OMH d'Aguanish au montant de 9 645.00\$ pour les factures suivantes :

- 2021 : Dépassement de l'enveloppe ACE (montant non reconnu par la SHQ même après révision) 9143.00\$
 - 2023 : Ajustement de la facture (montant facturé = 3389\$ et montant après audition = 3891\$) 502.00\$
-

**RÉSOLUTION N°124-11-2025
PRO-MAIRE**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal mandate madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère, comme Pro-Maire, pour une période de 4 mois, soit jusqu'au 10 mars 2026.

**RÉSOLUTION N°125-11-2025
SIGNATAIRES COMPTE BANCAIRE DESJARDINS**

Attendu que monsieur Léonard Labrie et madame Johanne Cormier ne sont plus au sein du conseil municipal;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal mandate monsieur Romuald Gallant, maire ou madame Delvie Blais, conseillère comme signataires sur le compte de Desjardins au nom de la Municipalité d'Aguanish en remplacement de .

**RÉSOLUTION N°126-11-2025
PROJET DE RÈGLEMENT # 001-12-2025 « RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION**

POUR L'ANNÉE 2026 » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Monsieur Éric Gallant, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 001-12-2025 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026 ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

PATINOIRE – SAISON 2025-2026 / CONTRAT

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, informe les élus qu'à la suite de la publication concernant la demande de soumission pour l'entretien hivernal de la patinoire pour la saison 2025-2026, aucune soumission n'a été reçue.

Après discussion entre les élus, ils ont convenu de réafficher la demande de soumission en y incluant la surveillance. L'affichage sera du 13 au 20 novembre à 13h30.

PATINOIRE – SAISON 2025-2026 / OFFRE D'EMPLOI - SURVEILLANCE

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, informe les élus qu'à la suite de la publication de l'offre d'emploi concernant la surveillance de la patinoire pour la saison 2025-2026, aucune candidature n'a été reçue.

RÉSOLUTION N°127-11-2025 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du lundi 22 décembre 2025 au jeudi 1^{er} janvier inclusivement.

COMPTE-RENDU SAISON 2025 – BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Madame Marlène Blais, directrice générale, dépose aux élus le compte-rendu du bureau d'accueil touristique pour la saison 2025 fait par madame Manon Vigneault, conseillère en séjour.

**RÉSOLUTION N°128-11-2025
EMPLOI ÉTÉ CANADA / DEMANDE DE SUBVENTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal mandate madame Monika Déraps, greffière-trésorière, à faire une demande à Emploi Été Canada pour une subvention pour un poste de préposé à l'information touristique pour la saison estivale 2026.

**RÉSOLUTION N°129-11-2025
RÉUNION ORDINAIRE DÉCEMBRE 2025 / CHANGEMENT DE DATE**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil soit modifié;

Que la séance prévue le 1^{er} décembre 2025 aura lieu le 8 décembre 2025 à la même heure et au même endroit.

RTC HAVRE-SAINT-PIERRE / VŒUX DES FÊTES

La municipalité ne diffusera pas ses vœux de Fêtes via le Téléphare cette année.

**RÉSOLUTION N°130-11-2025
PGA-EAU / BUDGET DES HONORAIRES RÉVISÉS**

Attendu que la municipalité peut recevoir de l'aide financière dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Attendu que les élus ont accepté l'offre de services de Tetra Tech QI inc. pour réaliser le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable (PI) et le plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) le tout conformément aux exigences et critères du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Attendu que le MAMH a confirmé à la suite des renseignements fournis par la firme Tetra Tech QI inc. que l'ensemble des conduites d'eau potable de la municipalité d'Aguanish sont en bon état et ne requiert pas d'intervention à court terme et que par conséquent la réalisation du plan d'intervention n'est pas nécessaire;

Attendu que les exigences minimales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour un PGA-Eau conforme et évolutif ont changé depuis l'offre de service initiale transmise par Tetra Tech QI inc.;

***IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS***

De transférer le budget résiduel de 15 246\$ du PI dans le plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) afin de respecter les nouvelles exigences du MAMH et de mandater madame Marlène Blais, directrice générale pour signer tous les documents en lien avec ce dossier.

**RÉSOLUTION N°131-11-2025
TABLES LOCALE ET RÉGIONALE / AGENTE DE
DÉVELOPPEMENT**

Attendu que le conseil affirme son désir de participer au développement du mieux-être des collectivités et de ses groupes représentés ;

Attendu que le conseil reconnaît l'importance des différentes tables en cours et à venir pour l'avancement des collectivités Minganoises ;

Attendu que le conseil croit en la nécessité que la municipalité d'Aguanish soit représentée sur ces mêmes tables ;

***IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS***

Que le conseil mandate Fanny Lachambre, agente de développement, pour représenter la municipalité d'Aguanish aux différentes tables que la direction générale ou le conseil juge et jugera importantes au développement d'Aguanish et de la Minganie ;

Que le conseil mandate Fanny Lachambre, agente de développement, pour participer aux travaux jugés nécessaires et pertinents par le conseil ;

Que le conseil mandate Fanny Lachambre, agente de développement, pour collecter et rapporter aux conseils les informations concernant l'avancée des projets et des situations en cours.

RÉSOLUTION N°132-11-2025
JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

Attendu qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année;

Attendu qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

Attendu que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

Attendu l'importance de sensibiliser la population d'Aguanish au dépistage du cancer de la prostate;

Attendu que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil municipal d'Aguanish déclare le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate d'Aguanish » en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

RÉSOLUTION N°133-11-2025
COMITÉ PGA-EAU / REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Attendu que la directrice générale, le responsable des travaux publics et l'agente de développement font partie du comité PGA-Eau (plan de gestions des actifs en eau) en lien avec le programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Attendu qu'il serait pertinent d'avoir un représentant parmi les élus sur ce comité;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que monsieur Éric Gallant, conseiller, soit mandaté pour assister aux rencontres du comité sur le plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau).

FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES ÉLUES

Madame Marlène Blais, directrice générale, informe les élues qu'ils devront suivre une formation générale donnée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que la formation en éthique et déontologie donnée par la CMQ. Les détails leur seront fournis dans les prochaines semaines.

RÉSOLUTION N°134-11-2025 RAMPE DE MISE À L'EAU – ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Attendu que le conseil reconnaît l'importance du maintien des infrastructures maritimes à l'Île-Michon ;

Attendu que le conseil reconnaît que la rampe de mise à l'eau nécessite une mise aux normes et des travaux majeurs ;

Attendu que le conseil reconnaît que le mandat de mise aux normes et de réfection de la rampe du site de mise à l'eau à l'Île-Michon dépasse les compétences de la municipalité ;

Attendu que le conseil reconnaît l'importance d'obtenir une étude de faisabilité du dit projet ;

***IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS***

Que le conseil mandate Tetra Tech QI inc. pour effectuer une étude de faisabilité du site de mise à l'eau à l'Île-Michon CONDITIONNEL à la disponibilité des fonds ;

Que le conseil autorise Fanny Lachambre, agente de développement, ou Marlène Blais, directrice générale, à signer tout document en découlant, selon les rôles et responsabilités de chacune.

RÉSOLUTION N°135-11-2025 PISTE CYCLABLE – MISE AUX NORMES

Attendu que le conseil reconnaît l'importance du maintien des infrastructures de mobilité durable sur son territoire;

Attendu que le conseil reconnaît que la piste cyclable nécessite une réfection majeure pour une utilisation pérenne et sécuritaire par la population et les visiteurs;

Attendu que le conseil reconnaît que le mandat de mise aux normes et de réfection de la piste cyclable existante dépasse les compétences de la municipalité ;

Attendu que le conseil reconnaît l'importance d'obtenir des plans d'ingénierie conformes et réalisables ;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil autorise madame Fanny Lachambre, agente de développement à obtenir des soumissions pour des plans et devis d'aménagement de la piste cyclable reliant Aguanish à l'Île-Michon dans son entièreté ;

**RÉSOLUTION N°136-11-2025
PROGRAMME DE TRAVAUX TECQ 2024-2028 / VERSION # 1**

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février annuellement;

Que la municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT / COMPTE-RENDU

Madame Marlène Blais, directrice générale, remet aux membres du conseil le compte-rendu sur le suivi des dossiers passés, en cours et à venir de madame Fanny Lachambre, agente de développement.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- Résumé des travaux publics
 - Activité de prévention et de sensibilisation en sécurité incendie – hiver 2026
-

CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

RÉSOLUTION N°137-11-2025 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h41.

Monika Déraps
Greffière-trésorière

Romuald Gallant
Maire